

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSOCIATION BENIN CHARITY ORGANISER

L'an deux mil vingt- six et le huit mars à 09 h 30 mn, s'est tenue dans le département du Borgou, commune de Parakou, 1^{er} arrondissement, quartier Camp - Adagbè, maison YAROU, l'Assemblée Générale extraordinaire de l'association « **BENIN CHARITY ORGANISER** en abrégée **BCO** ».

Un présidium composé de deux (02) membres a été mis sur pied pour conduire les travaux de ladite assemblée. Il s'agit de :

1- Président de séance : Monsieur **Ali DJIBO KALIFA**

2- Secrétaire de séance : Monsieur **Bienvenu EKE**

A l'entame, le Président de séance, monsieur **Ali DJIBO KALIFA** a souhaité la bienvenue à tous les participants tout en les remerciant pour leur auguste présence. Il a ensuite invité l'assistance à une participation effective.

Ainsi, après relecture et amendement de l'ordre du jour, l'Assemblée Générale a retenu les points ci-après :

1- Relecture, amendement et adoption des textes fondamentaux

2- Élection des membres des organes dirigeants

3- Divers.

1- Relecture, amendement et adoption des textes fondamentaux

Abordant le premier point de l'ordre du jour, les participants ont procédé à la relecture et à l'amendement des projets de Statuts et Règlement Intérieur rédigés par le comité d'organisation. Les travaux ont démarré par l'étude des Statuts où plusieurs articles ont été modifiés dans le projet des Statuts. Ensuite, le Règlement Intérieur a été lu et amendé au niveau de plusieurs articles.

Après relecture complète desdits textes, les participants ont adopté à l'unanimité les textes de l'association **Benin Charity Organiser**.

2- Élection des membres des organes dirigeants.

Après le rappel des attributions des membres du Bureau Exécutif, le présidium dirigé par monsieur **Ali DJIBO KALIFA** a procédé à l'élection desdits membres par vote à main levée. Des suites des élections, les personnes ci-après ont été élues par l'Assemblée Générale. Il s'agit de :

BUREAU EXECUTIF

- 1- Président : Monsieur **YAROU Issou**
- 2- Vice - Président : Monsieur **ADAM MAMA Ibrahima**
- 3- Secrétaire Général : Monsieur **YAROU Aboudou Maguidou**
- 4- Secrétaire Général Adjoint : Monsieur **ZIME Moumouni**
- 5- Trésorière Générale : Madame **ZACHARI Falilatou**
- 6- Responsable chargée des Affaires Sociales et des Cultes : Madame **ABOUDOU Adama**
- 7- Responsable à l'Organisation : Monsieur **ABDOUL BAC Abdoul-Karimou Ibrahima**

COMMISSARIAT AUX COMPTES

- 1^{er} Commissaire aux Comptes : Monsieur **IBRAHIM Issa**
- 2^{ème} Commissaire aux Comptes : Madame **YAROU Houmoulhairatou**

Le Bureau Exécutif et le Commissariat aux Comptes ainsi élus prennent fonction dès ce jour et se mettent à la tâche conformément aux dispositions statutaires et réglementaires.

3- Divers

Au dernier point, l'Assemblée Générale a souhaité que le Président du Bureau Exécutif enclenche les procédures de mise en conformité de l'association BCO auprès des autorités du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique.

Pour finir, le Président du Bureau Exécutif, monsieur **YAROU Issou** a remercié toute l'assistance pour la patience et l'abnégation dont elle a fait preuve durant la séance. Il a formulé son sincère souhait de longévité et de progrès à l'association **Bénin Charity Organiser** par une prière à l'entière satisfaction de tous.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a pris fin aux environs de 15 h 21 mn.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Fait à Parakou, le 08 mars 2026.

Ont signé :

Président de séance

Secrétaire de séance

Ali DJIBO KALIFA

Bienvenu EKE

